

FICHE TECHNIQUE DE LA BATTERIE

SECTION 1 : Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	Bloc-batterie Li-Ion rechargeable
Numéro de pièce /Modèle	398857-01 ; 398857-02
Tension nominale du bloc-batterie	18.0V
Capacité nominale du pack de batterie	2500 mAh
Batterie d'énergie nominale	45 Wh

Dyson Technology Limited
Colline de Tetbury
Malmesbury
Wiltshire SN16 0RP
Royaume-Uni

Le Web (en) : www.dyson.com
Tél. : +44 (0) 800 298 0298

Numéro de contact d'urgence : +44 (0) 203 394 9857

SECTION 2 : Identification des dangers

Lors de la manipulation et de l'utilisation normales, il n'y a aucun risque d'exposition aux matières préoccupantes.

La batterie contient de l'électrolyte organique qui est inflammable et peut fuir des cellules endommagées. Le risque d'exposition ne se produit que si le bloc-batterie est alimenté par des abus électriques, mécaniques ou thermiques.

La vapeur provenant des piles brûlantes peut causer une irritation des voies respiratoires, des yeux et de la peau.

Le contact avec une fuite d'électrolyte peut provoquer une irritation et une rougeur des yeux et de la peau.

L'ingestion d'électrolyte qui fuit peut provoquer une irritation de la gorge

SECTION 3 : Composition / information sur les ingrédients

Le pack de batterie rechargeable Li-Ion 398857 utilise 5 cellules rechargeables au lithium-ion Tohoku Murata US18650VTC5D contrôlées avec un PCB de gestion de batterie. Les cellules sont connectées dans une chaîne de 5 cellules en série.

Niveau de batterie

Enceinte	Polycarbonate (PC)
Cage cellulaire	Polycarbonate ignifuge / Acrylonitrile Butadiène Styrène, Polypropylène ignifuge

Niveau de cellule

Nom chimique	No CAS	% de poids dans chaque cellule
Lithium-nickel-cobalt Oxydes (matériau actif)	113066-89-0	37%
Secret commercial	-	L'équilibre

SECTION 4 : Premiers soins

En cas d'inhalation de vapeur provenant d'une batterie en combustion ou de contact ou d'ingestion d'électrolyte qui fuit, les actions décrites ci-dessous sont requises.

L'inhalation	Déplacez la personne exposée à l'air frais
Contact visuel	Baigner l'œil avec de l'eau courante pendant 15 minutes, si l'irritation des yeux persiste semblent soins médicaux
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec beaucoup de savon et d'eau
Ingestion	Lavez la bouche avec de l'eau et buvez beaucoup d'eau

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, utilisez du CO₂, des extincteurs à poudre chimique sèche.
Étant donné que des gaz irritants et corrosifs peuvent être produits par la batterie en feu, utilisez un appareil respiratoire autonome tout en éteignant le feu lorsque le danger est prévu.
Déplacez immédiatement les piles vers un endroit plus sûr si un incendie se déclare à proximité.
Utilisez une grande quantité d'eau comme mesure de soutien pour refroidir l'extérieur des batteries en cas d'exposition au feu afin de prévenir la rupture.

SECTION 6 : Mesures relatives aux rejets accidentels

Dans le cas peu probable où du liquide s'échapperait de la batterie.

Évitez le contact avec la peau.

Utilisez un matériau absorbant (sable, vermiculite, etc.) pour absorber tout matériau exsudé. Sceller la batterie qui fuit (à moins qu'elle ne soit chaude) et l'absorbant contaminé dans un sac en plastique et éliminer conformément aux réglementations locales.

SECTION 7 : Manutention et entreposage

MANIPULATION :

À utiliser uniquement avec l'appareil pour lequel il a été conçu.
Chargez uniquement avec l'équipement de charge fourni avec l'appareil.
Ne pas charger à des températures inférieures à 0 °C ou supérieures à 45 °C.
Ne court-circuitez pas les contacts, ne démontez pas, ne percez pas, n'écrasez pas ou ne jetez pas en feu.

STOCKAGE :

Conserver dans un endroit frais et sec, loin des sources d'inflammation et de flamme.
Ne pas exposer à des températures inférieures à -60 °C ou supérieures à 100 °C.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition / protection personnelle

Lors de la manipulation et de l'utilisation normales, il n'y a aucun risque d'exposition aux matières préoccupantes, aucun équipement de protection individuelle n'est requis.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Batterie en plastique encastrée.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Sans objet.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Lors de la manipulation et de l'utilisation normales, il n'y a aucun risque d'exposition aux matières préoccupantes.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Lors de la manipulation et de l'utilisation normales, il n'y a aucun risque d'exposition aux matières préoccupantes.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Jetez le bloc-batterie conformément aux réglementations fédérales, étatiques et locales. Isolez les bornes du bloc-batterie pour éviter un court-circuit accidentel.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Bloc-batterie lithium-ion rechargeable uniquement

Numéro ONU	: UN3480
Désignation officielle de transport ONU	: UN3480 – Batteries au lithium-ion (Y compris les batteries lithium-ion polymère)
Classe	: 9
Niveau de danger	: Classe 9, Marchandises dangereuses diverses
Emballage	: Réussir le test de chute IATA PI965 de 1,2 m
Étiquette d'emballage	: 9 et marque de batterie au lithium selon 7.1.C

Terrain : Battery Pack répond aux exigences de

1. Accords européens concernant le transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et rail (RID). Conforme aux dispositions spéciales 188, 230 et 348 et aux instructions d'emballage P903. Les piles usagées seront emballées conformément aux piles P903a et P903b.
2. U.S. Department of Transportation (DOT) 49 CFR 173.185 et 173.185(c) conditions pour le transport à l'intérieur des États-Unis.
3. Règlement canadien sur le transport des marchandises dangereuses (RTMD). Est conforme à l'exemption prévue à la disposition spéciale 34. Les batteries endommagées ou les batteries transportées pour élimination seront conformes aux dispositions spéciales 137 et 138.

Mer : Battery Pack répond aux exigences de

1. Organisation maritime internationale (OMI) Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Conforme aux dispositions spéciales 188 et 230 et aux instructions d'emballage P903. Rencontre EmS : F-A, S-I et Stowage catégorie A.

Transport aérien : Le bloc-batterie répond aux exigences des Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et du Règlement sur les marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international (IATA).

1. Les piles au lithium-ion contenues dans la batterie sont évaluées à 20 watts-heures ou moins. Le bloc-batterie est évalué à moins de 100 watts-heures.
2. Comme il est indiqué dans les instructions d'emballage 965, l'état de charge (SoC) de la batterie ne dépassera pas 30 % de sa capacité nominale nominale.
3. Est conforme à la section II de l'instruction d'emballage 965 (petite quantité – cellules <8 ou piles <2 par colis) ou 1B (<10 kg si plus d'un colis est inclus dans l'expédition) et porte la marque de classe 9 et de batterie au lithium et l'étiquette CAO (avion cargo seulement).
4. Les piles et batteries doivent être emballées de manière à éviter les courts-circuits.
5. L'expédition des batteries défectueuses doit être traitée conformément à la disposition spéciale A154 de l'IATA.

Le bloc-batterie et ses cellules ont été testés et conformes aux épreuves de transport de l'ONU (UN DOT 38.3) spécifiées dans le Manuel d'épreuves et de critères de l'ONU, troisième partie, sous-section 38.3.

Ligne directrice	Essai effectué	Passez	Echec
38.3.4.1	Essai T.1 : Simulation d'altitude	X	
38.3.4.2	Essai T.2 : Essai thermique	X	
38.3.4.3	Essai T.3 : Vibrations	X	
38.3.4.4	Essai T.4 : Choc	X	
38.3.4.5	Essai T.5 : Court-circuit externe	X	
38.3.4.6	Essai T.6 : Impact/écrasement	S.O.	
38.3.4.7	Essai T.7 : Surfacturation	X	
38.3.4.8	Essai T.8 : Décharge forcée	S.O.	

Dispositif contenant un bloc-batterie lithium-ion rechargeable

Numéro ONU : UN3481

Désignation officielle de transport ONU :

UN3481 – Batteries au lithium-ion contenues dans l'équipement

UN3481 – Batteries au lithium-ion emballées avec de l'équipement (Y compris les batteries lithium-ion polymère)

Classe : 9

Niveau de danger : Marque de batterie au lithium selon 7.1.C

Étiquette d'emballage : Marque de batterie au lithium

Terrain : Le produit répond aux exigences de la

1. Désignation ONU 3481 (Batteries au lithium-ion contenues dans l'équipement et emballées avec un équipement) avec un bloc-batterie de rechange inclus dans le colis. Conforme aux dispositions spéciales 188, 230 et 348 du Règlement type de l'ONU.
2. Accords européens concernant le transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et rail (RID). Conforme aux dispositions spéciales 188, 230, 348 et 636 a) et aux instructions d'emballage P903.
3. U.S. Department of Transportation (DOT) 49 CFR 173.185 et 173.185(c) conditions pour le transport à l'intérieur des États-Unis.
4. Exemption de la disposition spéciale 34 du Règlement canadien sur le transport des marchandises dangereuses (RTMD).

Mer : Le produit répond aux exigences de la

1. Organisation maritime internationale (OMI) Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Conforme aux dispositions spéciales 188, 230 et 348 et aux instructions d'emballage P903. Rencontre EmS : F-A, S-I et Stowage catégorie A.
2. Désignation ONU 3481 (Batteries au lithium-ion contenues dans l'équipement et emballées avec de l'équipement). Conforme aux dispositions spéciales 188, 230 et 348 du Règlement type de l'ONU.

Transport aérien : Le produit répond aux exigences des Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et du Règlement sur les marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international (IATA).

1. Les batteries et les cellules incluses dans ce produit ont été testées et sont conformes aux épreuves de transport de l'ONU (UN DOT 38.3) spécifiées dans le Manuel d'épreuves et de critères de l'ONU, troisième partie, sous-section 38.3.
2. Les piles au lithium-ion dans les batteries contenues dans l'emballage (1 bloc-batterie contenu dans l'équipement, avec une pièce de rechange incluse dans l'emballage) sont évaluées à 20 Watts-heures ou moins. Chaque bloc-batterie est évalué à moins de 100 watts-heures avec un poids net de la batterie pour les batteries dans l'emballage de moins de 5 kg.
3. Le produit est conforme à la restriction des substances dangereuses (RoHS).
4. Le produit expédié avec un bloc-batterie de rechange inclus dans l'emballage a été complètement enfermé dans l'emballage intérieur pour se protéger contre l'activation accidentelle et le mouvement pendant le transport.
5. Le colis expédié est conforme à la section II des Instructions d'emballage 967 (Batteries au lithium-ion contenues dans l'équipement, UN3481 P.I. 967-II) et aux Instructions d'emballage 966 Section II (Batteries au lithium ionique emballées avec un équipement, UN3481 P.I. 966-II). L'ensemble d'équipement contient des piles >4 ou des batteries >2, et portera la marque de batterie au lithium et la désignation UN 3481. La lettre de transport aérien comprendra la description de l'énoncé de contenu « Batteries au lithium-ion conformément à la section II de l'IP 967 et à la section II de l'IP 966 ».

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

Sans objet.

SECTION 16 : Autres renseignements**Avis de non-responsabilité juridique**

Les informations qu'il contient sont fournies à des fins d'information uniquement. Les informations et recommandations contenues dans le présent document sont faites de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date de préparation. Cependant, Dyson Technologie Ltée ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, à l'égard de ces renseignements et décline toute responsabilité de s'y fier.